

Gérald Fortin (1928 - ?),  
Mauno Pakkanen et Marcel Piché

(1965)

# “L’industrie forestière et l’économie rurale”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,  
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: [jmt\\_sociologue@videotron.ca](mailto:jmt_sociologue@videotron.ca)

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: [http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques\\_des\\_sciences\\_sociales/index.html](http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html)

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque  
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Mauno Pakkanen, Marcel Piché et Gérald Fortin, “L’industrie forestière et l’économie rurale”. Montréal : *Socialisme 65, Revue du socialisme international et québécois*, no 6, printemps 1965, pp. 49-70.

M. Gérald Fortin (1928 - ?) était sociologue à l’Université Laval.

Mme Andrée Fortin, fille aînée de M. Gérald Fortin, décédé, nous a accordé le 6 janvier 2004 son autorisation, à titre d’ayant droit des œuvres de son père, l’autorisation de diffuser la totalité de l’œuvre de son père, M. Gérald Fortin. Mme Fortin est professeure de sociologie à l’Université Laval et directrice de la revue *Recherches sociographiques*.

[andree.fortin@soc.ulaval.ca](mailto:andree.fortin@soc.ulaval.ca)



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format  
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition complétée le 6 octobre 2004 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, Province de Québec. Canada.



# Table des matières

- I. [Les industries forestières en Finlande](#)
  - a) [L'accroissement de la demande du bois brut exige une meilleure production](#)
  - b) [La position déterminante de la forêt privée](#)
  - c) [Les origines de la coopération entre propriétaires forestiers.](#)
  - d) [La Metsäliitto et l'industrie du bois](#)
  - e) [L'industrie chimique du bois](#)
  - f) [La Metsäliitto - Yhtymä](#)
  - g) [Évolution récente](#)
  - h) [Nouvelles entreprises industrielles](#)
  - i) [Perspectives](#)
  
- II. [L'importance économique des boisés de ferme dans l'économie québécoise.](#) Commentaires en marge des propos de M. Pakkanen
  - a) [Le milieu rural](#)
  - b) [Le milieu rural : réservoir de main-d'œuvre forestière](#)
  - c) [L'aspect industriel](#)
  - d) [Les moyens à prendre pour industrialiser le milieu rural](#)
  - e) [Conclusions](#)
  
- III. [Une politique forestière cohérente](#)

Mauno Pakkanen, Marcel Piché et Gérard Fortin,

“L’industrie forestière et l’économie rurale”.

Montréal : Socialisme 65, Revue du socialisme international et québécois,  
no 6, printemps 1965, pp. 49-70.

Le marasme de l'économie rurale est un problème commun à presque tous les pays industrialisés. Au Québec la situation est très grave. L'UCC a fait pression à maintes reprises auprès du gouvernement afin qu'il apporte les changements et l'aide nécessaires Pour sortir le milieu rural de la stagnation économique. Nous publions ici une étude de M. Pakkanen qui a servi de document de base aux recherches de l'UCC, un texte d'un ingénieur forestier, qui analyse l'apport du modèle finlandais pour le Québec, et les propos de M. Fortin qui situent le problème au niveau socio-politique.

## I - Les industries forestières en Finlande <sup>1</sup>

[Retour à la table des matières](#)

Si l'on tient compte de son étendue, la Finlande est un des pays les plus richement boisés du monde. Plus des trois quarts du territoire sont couverts de forêts dont la superficie totale est de 22 millions d'hectares <sup>2</sup>. Cela représente 5 hectares de forêt par habitant.

Les principales essences sont le pin (*Pinus silvestris* - 44% du total), l'épicéa (*Picea excelsa* - 36%) et le bouleau (*Betula verucosa* et *B. pubescens* - 18%). Le matériel sur pied représente au total 1,5 milliard de mètres cubes environ et l'accroissement annuel environ 46 millions de mètres cubes (soit plus de 10 m<sup>3</sup> par habitant).

---

<sup>1</sup> Cet article est reproduit de la revue internationale des forêts et des produits forestiers "Unasyva", vol. 16 (3), no 66, 1962, publiée par la FAO, organisation des Nations Unies.

<sup>2</sup> 1 hectare équivaut à peu près à 2 1/2 acres.

Le patrimoine forestier appartient dans la mesure de 62% de sa superficie à des particuliers, qui sont en grande majorité des agriculteurs; 28% appartient à l’État, 7% à des sociétés commerciales et les 3% restants à d’autres propriétaires. Environ 70% de l’accroissement annuel provient de la forêt privée.

**Tableau I**  
*Possibilités et production des industries finlandaises*

	Production 1961	Possibilités 1961	Différence sur l'année précédente
	(Milliers d'unités)		%
Sciage (standards)	2,000	1,295	- 8
Contre-plaqué (m3)	460	391	- 5
Panneaux de particules (m3)	140	94	+ 27
Panneaux muraux (tonnes)	250	215	+ 8
Pâte au sulfite (tonnes)	1,600	1,392	
Pâte au sulfate (tonnes)	1,900	1,434	+ 12
Pâte mi-chimique (tonnes)	150	102	+ 50
Papier (tonnes)	2,100	1,706	+ 18
Carton (tonnes)	850	698	+ 33

Abstraction faite des forêts de moins de 10 ha, l’étendue moyenne des propriétés forestières est de 33 ha. Il existe, sur cette base, environ 220,000 propriétaires privés de forêts en Finlande. On peut dire que la forêt fait partie intégrante de toute exploitation agricole et que la foresterie finlandaise se fonde sur le domaine agricole boisé.

***a) L'accroissement de la demande du bois brut exige une meilleure production***

[Retour à la table des matières](#)

Avec la présente décennie, les industries du bois sont entrées en Finlande dans une phase de développement rapide. Cela s'applique plus particulièrement à l'industrie de la pâte, dont la production s'est accrue à raison de :

---

	tonnes par an
Pâte mécanique	350 000
Pâte au sulfate	270 000
Pâte au sulfite	850 000
Pâte mi-chimique	130 000

---

Les industries finlandaises du papier et du carton absorbent la totalité du supplément de production de pâte mécanique et mi-chimique et plus de 300000 tonnes du supplément de pâte chimique (le reste est exporté).

L’industrie du papier et du carton se développe à peu près à la cadence suivante:

---

	tonnes par an
Papier journal	400 000
Autres papiers	190 000
Carton	370 000

---

Les possibilités des industries de la pâte et du papier s'en trouvent augmentées au total d'environ 45%. À côté d'investissements destinés à augmenter directement la production, beaucoup d'usines ont en chantier de vastes projets qui visent à la rationaliser, à améliorer la qualité, etc. Le développement de l'industrie de la pâte exige chaque année un supplément de 8 à 9 millions de mètres cubes <sup>1</sup> de bois rond. Avec l'augmentation des possibilités de production, il faudra 5 000 à 6 000 ouvriers de plus pour le travail en forêt et le transport du bois.

L'histoire de cette expansion rapide est intéressante. Pendant l'automne de 1957, le mark finlandais avait été dévalué. Il en résultat une augmentation décisive de la rentabilité des industries d'exportation. Durant le reste des années cinquante, l'État préleva des taxes sur les exportations des industries du bois, mais au terme de cette décennie, il en reversa le produit à l'industrie du bois sous forme de prêts. Les industries de transformation du bois s'arrangent en outre pour obtenir des prêts importants de l'étranger et il sembla que la Finlande allait pouvoir s'associer à la Zone européenne de libre-échange.

---

<sup>1</sup> 1 corde de bois contient 2.41 mètres cubes ; 1 mètre cube de bois contient 0.41 corde de bois.

Cette expansion de la production sera bientôt suivie d'une autre, plus limitée, qui mobilisera toutefois des quantités encore plus grandes de matières premières. Cette nouvelle phase d'expansion a déjà commencé et s'achèvera vers 1965. Le potentiel de production de l'industrie de la pâte sera alors d'environ 4,2 millions de tonnes. La participation des organisations de propriétaires forestiers à cet essor global est d'environ 15 à 20%.

Malgré l'accroissement de la demande de matière première de la part des industries finlandaises de transformation du bois, rien n'indique un fléchissement quelconque des exportations nationales de bois rond. Il y a donc un effort général pour maintenir la production du bois en améliorant l'aménagement des forêts et les méthodes d'exploitation.

Cet effort porte notamment sur les points suivants :

- a) rationalisation de l'aménagement et des plans d'abattage ;
- b) perfectionnement des transports ;
- c) développement et amélioration du drainage ;
- d) régénération plus intense des forêts peu productives ;
- e) intensification de la recherche forestière ;
- f) propagande auprès des propriétaires forestiers pour un meilleur aménagement des forêts.

### ***b) La position déterminante de la forêt privée***

[Retour à la table des matières](#)

La foresterie finlandaise et le commerce d'exportation reposent largement sur la forêt privée. Plus de 75% de la coupe annuelle proviennent en effet de peuplements appartenant à des exploitations agricoles. Les propriétaires, pour la plupart agriculteurs, ont par conséquent le devoir précis d'aménager et d'exploiter ce qui constitue la principale ressource naturelle de leur pays dans les meilleures conditions possibles d'efficacité. D'autre part, ils ont le droit d'agir en commun afin d'obtenir un juste prix pour leur produit. C'est pourquoi ils se groupent en coopérative aussi bien sur le plan commercial qu'industriel.

### *c) Les origines de la coopération entre propriétaires forestiers.*

[Retour à la table des matières](#)

Dès les premières années de l’indépendance finlandaise, les industries du bois, qui représentent en Finlande le principal secteur industriel, entreprirent une action commune pour assurer leurs approvisionnements de bois rond. Les usines constituèrent des groupements qui attribuèrent à chaque acheteur un secteur d’achat et fixèrent les prix. La chose était facile à ce moment-là, car les propriétaires forestiers n’avaient à opposer aucune organisation correspondante. Les prix du bois rond tombèrent sérieusement. L’industrie s’appropria les bénéfices de l’opération et les utilisa pour construire de nouvelles usines. Naturellement les propriétaires forestiers ont eux-mêmes intérêt à ce que les industries finlandaises du bois soient puissantes, modernes et compétitives, mais pas à n’importe quel prix. Les premières tentatives délibérées d’organisation des propriétaires de forêts eurent lieu au début des années vingt. L’initiative fut prise par les organisations agricoles et une compagnie fut fondée en 1921 sous le nom de Metsänomistajain Metsäkeskus Oy (Centre des propriétaires forestiers).

Légalement, cet organisme était une société à responsabilité limitée, mais en fait, il opérait comme une coopérative. Ce devait être à l’origine une société centrale, autour de laquelle seraient formées des filiales locales, administrativement indépendantes, mais travaillant en coopération étroite avec le centre qu’elles devaient approvisionner en bois d’œuvre et bois rond. Ce projet que l’on avait cru si plein de promesses échoua et fut abandonné lors de la crise des premières années trente. Les filiales se dispersèrent et disparurent.

L’organisation commerciale actuelle, qui a pour centre le Osuuskunta Metsälütto (Coopérative des propriétaires forestiers) a une origine toute différente. Elle a pris naissance dans le Sud-Ouest de la Finlande pendant la crise du début des années trente, qui avait vu tomber très bas la valeur réelle des Prix du matériel sur pied; elle était basée alors sur les ventes conjointes de bois rond pour l’exportation. Son existence fut consacrée au début de 1934 avec la fondation de la Metsälütto Oy (Société anonyme des propriétaires forestiers) au capital actionnaire de 100000 marks finlandais<sup>1</sup>. Les actions appartenaient à la Maataloustuttajain Koskusiitto (Association centrale des producteurs agricoles).

---

<sup>1</sup> 1 dollar U.S. = 320 marks finlandais.

La nouvelle organisation exportait surtout vers les pays de l'Europe centrale et occidentale et principalement du bois à pâte et du bois de mine. La Metsäliitto s'affirma au cours des années qui précédèrent la seconde guerre mondiale. Elle établit des relations avec l'étranger, l'organisation des livraisons se perfectionna et les exportations augmentèrent. Elle entreprit aussi de vendre du bois d'industrie sur le marché intérieur, mais sans grand succès, et durant la guerre elle s'employa à fournir au pays le bois de feu dont il avait grand besoin.

L'année 1947 ouvrit une phase nouvelle et décisive. "Au cours de ses 14 années d'activité, lit-on dans le rapport de 1947, la Metsäliitto a établi une base si solide pour l'organisation commerciale des propriétaires forestiers que l'on estime possible de créer maintenant, grâce aux fonds et à l'expérience accumulée, une organisation coopérative commerciale des propriétaires forestiers s'étendant à l'ensemble du pays. Le système coopératif a été choisi parce que l'idée coopérative est fortement enracinée dans la population agricole finlandaise et a donc les meilleures chances de gagner son appui et sa confiance, qui sont indispensables au développement et au succès d'une telle entreprise."

C'est ainsi que la Société des propriétaires forestiers est devenue en janvier 1948 la Coopérative des propriétaires forestiers (Osuuskunta Metsäliitto). Cette coopérative s'est constituée avec la collaboration active de l'organisation des producteurs agricoles et de l'association forestière. Son essor a été immédiat. Au début des années cinquante, elle comptait plus de 50 000 adhérents. La participation est limitée aux propriétaires forestiers dont la cotisation est calculée suivant une formule déterminée, qui tient compte de la superficie boisée que chacun d'eux possède et de sa production. L'augmentation du nombre des membres et par conséquent du capital a accru les possibilités d'entreprendre une activité commerciale effective. Aussi la Osuuskunta Metsäliitto est-elle bientôt devenue la principale exportatrice finlandaise de bois rond.

#### ***d) La Metsäliitto et l'industrie du bois***

[Retour à la table des matières](#)

Il est peu à peu évident que la seule exportation du bois rond était trop aléatoire et ne permettrait jamais aux propriétaires forestiers d'exercer le contrôle voulu sur l'évolution des prix du bois rond. La solution consistait à faire oeuvre de pénétration dans les industries de transformation.

Pour commencer, de 1948 à 1952, la Metsäliitto acheta des actions dans des industries mécaniques du bois et devint propriétaire d'une fabrique de contre-plaqué et de cinq petites scieries.

### *e) L'industrie chimique du bois*

[Retour à la table des matières](#)

De plus en plus, cependant, aussi bien les membres que l'administration de la Coopérative comprenaient que les propriétaires forestiers devaient pénétrer aussi dans les industries de la pâte et du papier. Mais pour acquérir une unité de production assez importante, il fallait disposer de tels fonds d'investissement supplémentaires qu'une solution devait être trouvée pour s'assurer le capital nécessaire. Une décision fut prise au début de 1953 : former une société pour l'achat d'usines de pâte et de papier. Dans tout le pays, les propriétaires de forêts, les organisations centrales et les institutions financières associées à ces dernières seraient invités à devenir actionnaires.

Ainsi fut fondée la Metsäliitto Selluloosa Oy dont les statuts furent signés à la fin de 1953. La souscription fut ouverte comme on l'avait déjà fait en 1948 pour la Osuuskunta Metsäliitto. Une active collaboration entre les organisations de producteurs agricoles. L'Association forestière et la Metsäliitto permirent de couvrir une liste de souscription de 1,2 milliard de marks, fait unique en Finlande. Alors que la souscription était encore ouverte, la Metsäliitto Selluloosa Oy acheta la moitié des actions de la Wartsila Selluloosa Oy. C'est ainsi que la Société des propriétaires forestiers entra en possession d'un ensemble industriel de la Finlande centrale disposant non seulement d'une grande diversité d'usines de fabrication, mais aussi d'une usine hydro-électrique et d'une usine génératrice de vapeur. La compagnie possédait en outre environ 28 000 ha. de forêt. Le capital-action a depuis été porté à 1,68 milliard de marks et les usines considérablement agrandies.

### *f) La Metsäliitto - Yhtymä*

[Retour à la table des matières](#)

Entre-temps, la Osuuskunta Metsäliitto avait continué à améliorer son organisation et la production industrielle de la coopérative s'était développée. Après avoir agrandi considérablement une usine de contre-plaqué, elle contruisit à proximité une fabrique de panneaux de particules entièrement nouvelle.

À la fin des années cinquante, les propriétaires forestiers se trouvaient donc à la tête de deux organisations de portée nationale : la coopérative Osuuskunta Metsäliitto et la société industrielle par actions Metsäliitto Selluloosa Oy. Les membres et actionnaires des deux organisations se recrutaient en grande partie parmi les mêmes propriétaires forestiers et les rapports entre elles étaient tels que la plus ancienne, à savoir la Osuuskunta Metsäliitto, détenait la majorité des actions de la Metsäliitto Selluloosa Oy et avait une voix prépondérante dans sa gestion, tandis que de son côté, cette dernière était, en tant que propriétaire de forêts, membre de la Osuuskunta Metsäliitto. La coopérative achetait et vendait du bois rond, avait des usines de transformation mécanique du bois et elle eut ses propres navires. La Metsäliitto Selluloosa Oy était une industrie chimique du bois.

Cet arrangement fut confirmé de part et d'autre par un accord signé en 1960, en vertu duquel il fut décidé en principe d'unifier l'administration des deux organismes et de fixer la répartition des tâches, en précisant qu'ils devaient agir en collaboration étroite pour les questions d'intérêt commun, telle que la gestion commerciale. Il en est résulté une société formant un ensemble homogène qui a pris le nom de Metsäliitto Yhtymä.

La nouvelle organisation est axée sur la Osuuskunta Matsäliitto, c'est-à-dire la coopérative dont seuls peuvent être membres les propriétaires forestiers. La direction des affaires de la coopérative appartient à un Conseil de représentants élus au sein de la Metsäliitto par ses propres membres qui disposent chacun d'une voix. Ce conseil tranche en dernier ressort les questions relatives aux entreprises conjointes des propriétaires forestiers.

### ***g) Évolution récente***

[Retour à la table des matières](#)

Ces dernières années ont marqué pour la Metsäliitto Yhtymä une période de très grande expansion qui, coïncidant avec une situation favorable du marché, s'est traduite par une augmentation énorme du chiffre d'affaires. Le total atteint l'an dernier, par exemple, a été de l'ordre de 14 millions de marks. Les achats de bois rond ont aussi augmenté. Au cours de la dernière campagne d'abattage (juin-mai), les achats ont porté sur un total de 4,3 millions de mètres cubes. Tous ces chiffres montrent que la Metsäliitto est actuellement dans l'industrie du bois un des groupes les plus importants du pays. À signaler que les usines Aänekoski sont en Finlande le plus fort consommateur de bois de bouleau, qu'elles utilisent comme bois à pâte et comme bois de feu. La production de contre-plaqué connaît aussi à présent une grande expansion et les usines Hämeenlinna s'agrandissent jusqu'à doubler leur production : leur potentiel passera ainsi à environ 30 000 m<sup>3</sup> ce qui en fera une des principales fabriques de contre-plaqué et de bois de placage du pays.

### ***h) Nouvelles entreprises industrielles***

[Retour à la table des matières](#)

La Metsäliitto a créé en 1961 deux entreprises entièrement nouvelles: la Teollisuusosuuskunta Metsä-Saimaa (Coopérative industrielle Metsä Saimaa) et la Oy Metsäliitto Paperi (Société des papeteries Metsäliitto).

La Metsä-Saimaa a été fondée pour travailler les bois produits dans la région du lac Saimaa, qui constitue le système lacustre le plus étendu de la Finlande. La décision fut prise au cours de l'hiver 1961 et, l'été suivant, il fut entendu que l'on construirait une scierie d'une capacité de 15 000 standards, une fabrique de panneaux forts d'une capacité de 25 000 m<sup>3</sup> et une installation génératrice de vapeur utilisant les déchets de bois. La fabrique de panneaux forts appliquera le procédé continu le plus moderne et sera la plus grande de son genre en Finlande. La mise en route est prévue pour le premier semestre de 1963.

Une entreprise plus importante encore que la Metsä-Saimaa, la Oy Metsäliiton Paperi, sera créée dans le Sud-Ouest de la Finlande. Il s'agit d'une industrie chimique du bois. La liste de souscription de la Metsäliiton Paperi a été close le 31 janvier 1962. Le capital-action s'élève à 1,75 milliard de marks (5,5 millions de dollars).

On installera tout d'abord une papeterie produisant 80 000 tonnes par an. Plus tard, la production sera doublée par une seconde machine de même force, et l'on construira une fabrique de pâte au sulfate produisant 40 000 tonnes par an. La première phase du projet devrait être réalisée en 1965.

Ces nouvelles industries comptent déjà un capital global d'environ 2,3 milliards de marks (soit 7,2 millions de dollars), ce qui n'est pas une mince réalisation de la part des propriétaires forestiers. En comptant les autres capitaux de la Metsäliitto Yhtymä, le capital constitué par les actions et les souscriptions à vie des membres de la coopérative s'élève approximativement à 4,3 milliards de marks (13,7 millions de dollars).

### ***j) Perspectives***

[Retour à la table des matières](#)

Il n'est pas douteux que les industries finlandaises du bois seront encouragées à se développer de plus en plus à l'avenir, mais on a pu se demander si les disponibilités de bois rond seront suffisantes. Les forestiers sont affirmatifs - à condition toutefois que l'accroissement soit porté bien au-dessus du niveau actuel et que le bois soit utilisé rationnellement et économiquement. On compte comme un élément très positif les perspectives qu'ouvriraient l'assèchement de marécages et la régénération de peuplements peu productifs. La sélection des essences et la fertilisation des boisements offrent aussi des possibilités intéressantes pour l'avenir.

Un autre problème qui pourrait se poser a trait à l'écoulement sur le marché mondial du surcroît de production. Là encore, les propriétaires forestiers sont en général optimistes, car on prévoit une rapide augmentation de la consommation européenne et mondiale et les résineux finlandais sont excellents pour la papeterie et d'une qualité défiant toute concurrence.

M. P. <sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Cet article est reproduit de la revue internationale des forêts et des produits forestiers "Unasyuva", vol. 16 (3), no. 66, publiée par CAFAO, organisation des Nations Unies.

## II - L'importance économique des boisés de ferme dans l'économie québécoise

### *Commentaires en marge des propos de M. Pakkanen*

[Retour à la table des matières](#)

Il nous apparaît avec une évidente clarté que l'évolution forestière s'est faite d'une façon bien différente en Finlande et au Québec ; évidemment la tentation de faire des comparaisons entre les deux systèmes devient forte surtout lorsqu'il s'agit d'analyser l'importance économique des boisés de ferme dans l'économie de la province. Puisqu'il s'agit de régions rurales, essayons de définir brièvement ce milieu.

#### *a) Le milieu rural*

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, la structure de l'activité rurale s'est profondément modifiée au cours des derniers 20 ans et non seulement la population active, mais même la population globale en porte les traces. La concentration de la population dans les villes devient de plus en plus forte et on assiste à la diminution de l'importance relative des petites municipalités rurales. Quant à la population rurale, elle constitue environ 25% de la population totale du Québec et le monde agricole ne comprend plus que 10% de la population totale. Ce qui revient à dire que la population strictement agricole est déjà en minorité à la campagne et ne représente plus que 41%. Cette évolution n'est évidemment pas particulière au Québec ; elle se produit dans tous les pays qui se développent mais ce qu'il y a de triste, c'est que cet exode des campagnes se fasse d'une façon beaucoup plus accélérée et anarchique au Québec que n'importe

où ailleurs au Canada. C'est ce qui explique selon les analystes le fort taux de chômage du Québec qui atteint le niveau inquiétant de 7.4%.<sup>1</sup>

En évoquant ce phénomène du dépeuplement des campagnes, nous nous posons évidemment plusieurs questions relativement à la surpopulation du milieu rural. De l'avis même des experts en la matière, l'on ne saurait dire d'une façon générale que notre milieu rural soit trop densément peuplé, il nous apparaît cependant que nos ruraux n'ont pas vécu de la forêt dans la mesure où ils auraient dû en profiter si une véritable planification forestière avait existé dans le passé. Dans tous les pays nordiques, l'on s'accorde à reconnaître que la viabilité de l'agriculture dépend en grande partie du boisé de ferme. Au Québec, environ 4% de la valeur de la production des fermes provient des produits forestiers alors qu'en Finlande, la participation forestière à la production agricole atteint le taux de 40%.<sup>2 3</sup> Ce qui revient à dire qu'en Finlande, l'apport forestier à la valeur de la production des fermes est environ dix fois supérieur à celui du Québec.

Les statistiques officielles de la province de Québec nous révèlent encore que la part du revenu des cultivateurs provenant des boisés de fermes est passée de 8% à 4% durant les 10 dernières années.<sup>4</sup> Faut-il trouver normal, que dans un pays nordique et très bien pourvu en richesses forestières, nos cultivateurs ne retirent que 4% de leur revenu de cette source ? De plus, que doit-on penser de cette diminution de 50% du rendement monétaire du boisé de ferme, sinon admettre que dans ce domaine comme dans tant d'autres, le gouvernement s'est refusé d'intervenir alors que la situation se détériorait d'une façon catastrophique. Dans le milieu rural québécois, le bois n'est-il pas un produit agricole aussi naturel et aussi abondant qu'il l'est en Finlande ? L'augmentation souhaitable de l'apport forestier du revenu des fermiers n'implique pas nécessairement que l'agriculteur devrait, pour vivre confortablement, retirer une part plus considérable de son revenu d'un boisé appartenant à sa ferme. Ce revenu d'appoint pourrait très bien provenir du fruit de son travail forestier dans une forêt communautaire. Cette formule ayant été appliquée avec succès ailleurs notamment en Europe. Une chose nous semble certaine, si nous ne réussissons pas à enrayer l'exode des campagnes, notre développement forestier en sera affecté. Les récentes statistiques du ministère de l'Agriculture nous dévoilent que les 2/3 des cultivateurs québécois ne gagnent pas le minimum vital et il est à prévoir que toute cette population quittera le milieu rural à brève échéance à moins que l'on ne réussisse à élever leur niveau de vie. Il semble bien également que certains territoires agricoles

---

<sup>1</sup> La Situation économique, Division de la Conjoncture, Ministère de l'Industrie et du Commerce, 1962.

<sup>2</sup> Oy Pohjismaiden Yhdyspankki AB Nordiska Foreningsbanken Unitas - 3 - 1962. Helsinki.

<sup>3</sup> Bureau fédéral de la Statistique, Cat. No 21-502, Car. No 21-001, Cat. No 21-202.

<sup>4</sup> Statistique ; 4e trimestre 1963, bureau de la statistique du Québec.

soient presque totalement incultes; dans ces cas, plusieurs croient qu'il vaudrait mieux mettre tout en oeuvre afin de retourner ces terres à leur vocation naturelle (forêt, pacage). Quant aux terres présentant un degré de fertilité minimum, l'on devrait tendre à les améliorer et également permettre aux agriculteurs qui en vivent de gagner un revenu d'appoint plus substantiel dans le domaine forestier.

***b) Le milieu rural :  
réservoir de main-d'œuvre forestière***

[Retour à la table des matières](#)

Il y a quelques années, l'on faisait grand état des villages forestiers comme moyen de stabiliser la main-d'œuvre. Aujourd'hui, l'on reconnaît que cette formule n'est peut-être pas la meilleure puisque les Scandinaves l'ont abandonnée après l'avoir appliquée et reviennent à l'idée des communautés intégrées où l'on retrouve des gens pratiquant des métiers divers. Dans ces communautés ; commerçants, ouvriers, fermiers et travailleurs forestiers vivent en harmonie. Souvent, le fermier et le travailleur forestier de métier se côtoient sur les mêmes chantiers. La présence d'agriculteurs forestiers dans ces régions constitue un facteur de stabilité et une source fiable de main-d'œuvre forestière. En Finlande, environ 75% du bois servant aux industries provient des boisés de ferme tandis qu'au Québec seulement 16% provient de cette source. Les forestiers finlandais s'accordent à reconnaître que cette situation assure la stabilité de la main-d'œuvre. La Finlande n'est cependant pas un paradis pour les agriculteurs ; comme nous, ils ont leurs problèmes. Ainsi en consultant le document de M. Pakkari on remarque que l'étendue moyenne des propriétés forestières est de 33 hectares (82 acres). Il existe, sur cette base, environ 220,000 propriétaires privés de forêts. Les Finlandais admettent que la superficie moyenne des fermes forestières est nettement insuffisante et ils ont adopté récemment une politique générale terrienne qui encourage une rationalisation de la structure des biens fonciers afin de créer des unités d'exploitation plus grandes, mieux équilibrées et d'une production plus stable. Au Québec, les experts admettent que 500 acres de terrains forestiers par ferme constituent un minimum susceptible d'assurer l'agriculteur d'un revenu forestier continu et intéressant. <sup>1</sup> Ce chiffre mis de l'avant par des experts pourrait servir de barème de distribution de la forêt dans un vaste plan visant à consolider le milieu rural. Évidemment ce chiffre de 500 acres

---

<sup>1</sup> La Forêt et Nous, Collège Macdonald et Corp. des ingénieurs forestiers du Québec.

représente une moyenne. Encore une fois, il est probable que la formule idéale soit la forêt communautaire.

La Finlande étant une région de plein emploi, l'enracinement d'une population dans le milieu rural constitue un facteur que l'industrie forestière apprécie. Le Québec se dirige également vers le plein emploi; il est probable que ce but sera atteint dans une dizaine d'années si les mesures de socialisation adéquates sont prises. Le plein emploi n'est pas une utopie ; il est à prévoir qu'il affectera la main-d'œuvre forestière québécoise comme il a influencé celle de la Scandinavie. Tout doit donc être entrepris afin de parer aux mauvais effets du dépeuplement des campagnes et je crois que l'augmentation des revenus des agriculteurs provenant du boisé de ferme et des forêts communautaires devrait constituer une mesure positive de stabilisation sociale du milieu rural. Il n'est pas douteux que dans l'avenir, le nombre de travailleurs forestiers affectés à la coupe diminuera sensiblement par rapport à ceux travaillant à l'entretien de la forêt. Des études récentes ont démontrés qu'un ouvrier forestier s'occupant de la coupe fournissait du travail à 5 autres hommes dans d'autres domaines connexes (sylviculture, construction, transport, travaux forestiers divers.) Or je crois que dans la mesure où l'on tiendra compte de la pratique de la sylviculture dans le milieu rural, la mécanisation plus poussée entraînera simplement un transfert de main-d'œuvre de la coupe vers la sylviculture. Ce transfert sera d'autant plus bénéfique au Québec que nous ne nous sommes jamais préoccupés de cet aspect essentiel de l'aménagement forestier. À titre d'exemple, je cite le cas des Suédois qui ont réussi à augmenter la possibilité de leur forêt de 1% par année durant les 40 dernières années. Ces questions que certains se posent au sujet de la main-d'œuvre forestière sont certes justifiées dans la perspective québécoise puis que nous n'exploitons actuellement qu'environ 1/7 de notre possibilité forestière <sup>1</sup> Il est à prévoir qu'à l'avenir la demande de main-d'œuvre provenant du milieu rural, tout au moins en ce qui concerne l'entretien des forêts, ne pourra qu'augmenter en dépit d'une mécanisation plus grande. Il faut se méfier des déclarations sans preuves à l'effet que nous pouvons infliger n'importe quel traitement à nos forêts sous prétexte qu'elles sont inépuisables. Les Russes qui n'exploitent qu'environ 50% de la possibilité forestière de leurs immenses forêts affirment après des études intensives sur le sujet qu'il vaut mieux bien aménager un petit territoire, en tenant compte de la sylviculture, qu'en dévaster un immense.

---

<sup>1</sup> "La forêt au service de la communauté québécoise", Dr. André Lafond.

### *c) L'aspect industriel*

[Retour à la table des matières](#)

Évidemment, l'importance économique des boisés de ferme et des forêts communautaires dans une région donnée est intimement reliée à la présence d'industries forestières dans le milieu. Actuellement, l'industrie des pâtes et papiers du Québec est centralisée dans quelques grands centres. Les producteurs de bois des régions comme Rimouski sont donc désavantagés par cette situation et seule la création de nouvelles industries forestières apportera une réponse à leurs problèmes. Lorsque nous comparons la situation de l'industrie forestière au Québec avec l'industrie forestière européenne, nous remarquons que tous les pays d'Europe possèdent un réseau d'usines beaucoup plus petites que celles que nous connaissons au Québec. La présence de ces petites usines bien distribuées dans le milieu rural a pour effet de diminuer considérablement le coût du transport de la matière première tout en contribuant substantiellement à l'économie régionale.

Un exemple suffira à illustrer ceci : En Suède, il y a 327 usines de pâtes et papiers opérant à longueur d'année <sup>1</sup> ; ici au Québec, nous en comptons 54. Si nous tenons compte du fait que les industries papetières suédoises consomment 2 fois plus de bois que les nôtres, <sup>2</sup> nous pouvons conclure qu'à production égale le territoire suédois compte trois fois plus d'usines de pâtes et papiers. Si notre industrie québécoise des pâtes et papiers était aussi décentralisée que l'industrie suédoise, notre territoire compterait 162 usines au lieu de 54. A ce taux de décentralisation, il est permis de croire que toutes nos régions rurales posséderaient au moins une usine de pâtes et papiers. Si j'insiste particulièrement sur l'industrie des pâtes et papiers, c'est qu'elles offrent plus de possibilités car en général, l'on obtient un rendement bien supérieur en transformant le bois de moyenne grosseur en pâtes, papiers, rayonne ou produits chimiques qu'en sciage.

---

<sup>1</sup> L'Industrie suédoise, Axel Iveroth, Stockholm, 1962.

<sup>2</sup> L'Industrie suédoise, Axel Iveroth, Stockholm, 1962.

### *d) Les moyens à prendre pour industrialiser le milieu rural*

[Retour à la table des matières](#)

L'histoire de la coopérative Metsaliitto constitue un témoignage d'une haute valeur inspiratrice pour quiconque s'intéresse à l'industrialisation dans le domaine forestier. Il serait plus que souhaitable que nos ruraux prennent conscience des immenses possibilités de la coopération. Nous possédons ici au Québec toute l'infrastructure nécessaire au succès d'entreprises forestières coopératives et je souhaite que l'exemple finlandais joue le rôle de bougie d'allumage. Si la demande en est faite, les ministères des Terres et Forêts et de l'Industrie aideront à faire les études qui s'imposent. Il est probable également, si un plan sérieux est présenté, que ces deux ministères accepteront de participer d'une façon active en fournissant certains capitaux par l'entremise d'une banque d'expansion industrielle. L'idée n'est pas du tout révolutionnaire puisque nous sommes à l'heure de l'entreprise mixte. La Suède est même allée plus loin car 3% de la production nationale de pâtes et papiers provient d'usines appartenant à l'État<sup>1</sup>. Il serait intéressant de faire l'historique de ces usines nationales mais cette digression risquerait de nous amener sur un terrain trop différent. A tout événement, lorsque l'on réclame du gouvernement des mesures de socialisation, ceci implique surtout que l'État a le devoir de favoriser l'éclosion de nouvelles usines afin d'enrayer le chômage. Le droit au travail est aussi fondamental que le droit à la vie.

Au préalable, il faut connaître la possibilité forestière d'une région ; une étude économique doit également être entreprise afin de déterminer le genre d'usines qui aurait le plus de chances de succès; les experts indiqueront la localisation la plus adéquate de ces nouvelles usines forestières. Le Ministère de l'Industrie et du Commerce de Québec a mis sur pied en 1960, le Bureau d'expansion industrielle dont l'objectif fondamental consiste à favoriser l'installation dans le Québec de nouvelles activités industrielles et manufacturières. À la lumière des progrès réalisés en Finlande, je crois que seulement par certaines formes d'organisations collectives, d'actions collectives, l'individu peut arriver à l'épanouissement de ses potentialités. Presque toutes les variétés de planification ont soutenu que la propriété collective d'au moins certains moyens de production est la réponse la plus élégante au problème de la stagnation économique. Pour se développer harmonieusement, nos

---

<sup>1</sup> L'Industrie suédoise, Axel Iveroth, Stockholm, 1962.

populations devront exercer un certain contrôle sur la forêt du milieu rural. Aucune région forestière ne réussira à s'épanouir socialement et économiquement si elle se limite au rôle de pourvoyeuse de matière première pour les régions déjà industrialisées. L'exemple que nous propose M. Mauno Pakkanen est une façon de concevoir la promotion économique des ruraux. D'ailleurs, l'implantation d'usines nouvelles dans une région forestière a des effets d'entraînement dont bénéficient d'une manière directe les propriétaires de boisés de ferme. En consultant l'article de M. Pakkanen, il est à remarquer que la création d'usines coopératives a eu des effets bienfaisants sur les prix du bois rond - de plus les coûts finlandais au poste transport étant beaucoup plus faibles en raison de la grande décentralisation de l'industrie, il en résulte un pourcentage de profits nets beaucoup plus fort provenant de la vente des bois de ferme.

### *e) Conclusions*

[Retour à la table des matières](#)

i) Le système forestier finlandais n'est peut-être pas un produit d'importation, du moins dans sa forme intégrale puisqu'il repose sur le principe de l'intégration de la forêt à l'agriculture ; principe qui a été rejeté au départ pour être remplacé par le concept beaucoup plus vaste de l'intégration de la forêt à l'économie rurale. (C'est d'ailleurs ce qui a été infirmé plus haut lorsqu'il a été question des forêts communautaires où les fermiers et les travailleurs forestiers seraient appelés à se côtoyer sur les mêmes chantiers dans le milieu rural.)

Cependant nous devons convenir que cette façon de réaliser le développement forestier a produit de très bons résultats. La Finlande exporte annuellement les 9/10 de sa production forestière qui se chiffre à environ 20 millions de cordes soit deux fois la production québécoise. <sup>1</sup> De ce chiffre, environ 15 millions de cordes proviennent des boisés de ferme ; ce qui constitue environ 40% de la valeur de la production des fermiers finlandais alors qu'ici seulement 1 1/2 million de cordes proviennent des boisés de ferme; ce montant ne représentant qu'environ 4% de la valeur de la production des fermiers québécois. <sup>2</sup> <sup>3</sup> Considérant la similitude des climats en Finlande et au Québec, considérant surtout que ces deux pays présentent des affinités

---

<sup>1</sup> Oy Pohjismaiden Yhdyspankki AB Nordiska Foreningsbanken Unitas - 3 - 1962. Helsinki.

<sup>2</sup> Bureau fédéral de la Statistique, Cat. No 21-502, Car. No 21-001, Cat. No 21-202.

<sup>3</sup> La Forêt et Nous, Collège Macdonald et Corp. des ingénieurs forestiers du Québec.

frappantes quant à la démographie et au pourcentage du territoire couvert de forêt, l'une des causes de notre marasme agricole sautent aux yeux. Les populations finlandaises et québécoises s'établissent à environ 5 millions d'habitants respectivement et le pourcentage du couvert forestier du territoire finlandais est de 75% tandis qu'au Québec, il est d'au moins 90%. De plus, la population rurale de ces deux États est sensiblement la même - environ 25% de la population totale.

ii) Ici au Québec, l'apport forestier du revenu des cultivateurs est nettement insuffisant compte tenu du fait que notre climat et nos sols ne permettent pas généralement à un fermier de vivre uniquement de la culture et de l'élevage. Cette situation n'est d'ailleurs pas particulière au Québec, nous la rencontrons dans tous les pays à climat nordique. La vérité, c'est qu'au Québec comme en Scandinavie, l'activité agricole subit une longue période d'hibernation annuelle de huit mois. Durant ce long laps de temps, le cultivateur devient habituellement disponible pour les travaux forestiers pourvu que cette activité collatérale ne l'éloigne pas trop de la ferme. M. Pakkanen nous démontre d'une façon éclatante cette réalité socio-économique de l'activité forestière et agricole. En somme, dans les pays nordiques, l'activité agricole étant définitivement saisonnière, il faut tendre à la compléter par des travaux para-agricoles susceptibles de combler le manque à gagner des fermiers.

iii) Naturellement, la solution de notre problème forestier réside dans l'établissement de nouvelles usines, préférablement de moyenne grosseur, et si les financiers se laissent tirer l'oreille dans ce domaine, je crois à l'instar de M. Pakkanen que seul l'établissement d'usines coopératives servira les véritables intérêts des ruraux.

iv) Cet essai sur la forêt du milieu rural ne constitue aucunement un réquisitoire en faveur de la formule de l'intégration de la forêt à l'agriculture ; j'ai tout simplement tenté d'analyser l'importance économique des boisés de ferme dans l'économie rurale. Cependant je crois qu'il est opportun de noter que les opposants à toute formule tendant à modifier un certain statut quo ont intérêt à vouloir séparer complètement le secteur forestier du secteur agricole. Comment pourrait-on, en toute bonne foi, prétendre intégrer la forêt à l'économie rurale en ignorant le fait que 41% de la population rurale provient du milieu agricole ? Ce fait a d'ailleurs été reconnu par le ministère des Terres et Forêts du Québec qui songe à revaloriser le secteur des boisés de ferme en l'intégrant dans un organisme de la forêt rurale. Cette forêt rurale couvrant un territoire d'environ cinquante mille carrés est située à la périphérie des régions habitées et ne constituent en somme qu'environ 20% de la superficie forestière accessible.

v) Étant ingénieur forestier, je suis fasciné par la beauté de l'aménagement des forêts finlandaises. Dans la préparation d'un plan, un aménagiste forestier

doit tenir compte des facteurs sociaux, économiques et sylvicoles. Or nous ne pouvons nier que la forêt finlandaise est habitée. De plus, elle est exploitée au maximum des possibilités d'exportation ; quant aux facteurs sylvicoles, il y a tout lieu de croire, si l'on en juge par l'amélioration constante du stock forestier, que les traitements adéquats sont appliqués.

Marcel Piché, I.F.

\*

### III - Une politique forestière cohérente

[Retour à la table des matières](#)

Par suite de la création d'un bureau de planification au ministère des Terres et Forêts, de l'action de l'U.C.C. et des syndicats de bûcherons et de la contre-action des compagnies forestières, les problèmes forestiers sont de plus en plus à l'ordre du jour.

Dépassant le groupe strictement agricole, l'U.C.C. tente depuis quelques années d'organiser tout le milieu rural et pour autant le secteur forestier. En particulier cette Union préconise l'intégration de la forêt à l'économie rurale. Cette formule demeure encore vague puisque les dirigeants affirment qu'il ne s'agit pas nécessairement de l'intégration à l'économie agricole.

L'auteur des commentaires qui précèdent, à l'instar de plusieurs dirigeants de l'U.C.C., nous propose les pays scandinaves comme exemple privilégié d'une complémentarité forêt-milieu rural. Ses propositions se ramènent à deux : premièrement, industrialiser les régions rurales en décentralisant les usines de transformation du bois (pâte et sciage) ; deuxièmement, compléter la ferme par le boisé communautaire. Cette deuxième proposition ressemble étrangement à la formule, "intégration de la forêt à l'économie agricole" que l'U.C.C. vient de rejeter officiellement en répondant au rapport des deux professeurs émérites de Laval. La première proposition, par ailleurs, conduit à une intégration de l'économie régionale rurale.

Il ne s'agit pas ici de chercher des contradictions pour le plaisir de le faire. Notre but est plutôt de souligner l'importance pour l'U.C.C. de présenter une politique cohérente sur ce problème de plus en plus crucial. Cette politique par ailleurs doit s'inspirer de principes ou de postulats idéologiques mais ne doit pas pour autant négliger les facteurs concrets et techniques qui ont déterminé l'évolution de notre économie rurale et agricole et qui vont continuer à l'influencer. L'idéologie sans efficacité est aussi dangereuse que l'efficacité qui a oublié ses assises idéologiques. <sup>1</sup>

Prenant pour acquis que nous partageons les postulats idéologiques de l'U.C.C., nous nous permettons de signaler quelques faits dont il faut absolument tenir compte dans l'élaboration d'une politique forestière.

- 1) Depuis dix ans déjà l'industrie forestière n'est plus complémentaire de l'agriculture. Il s'agit plutôt actuellement de deux industries rivales qui doivent chacune vivre et survivre selon leur dynamisme propre. Cela a d'ailleurs été un des facteurs principaux de la désintégration de l'agriculture traditionnelle (routinière et vivrière). Devant choisir entre l'agriculture et la forêt, le cultivateur marginal a le plus souvent choisi la plus rentable et abandonné la terre.
- 2) Les ruraux, agriculteurs ou non, aspirent maintenant au même niveau de vie que les urbains et croient avoir droit aux mêmes biens et aux mêmes services. Ceci implique, ce dont ils ne se rendent encore très bien compte, qu'il leur faudra rationaliser leurs moyens de production afin de les rendre efficaces, qu'il s'agisse de l'agriculture, de l'industrie forestière ou de toute autre industrie.
- 3) L'agriculture sera "sauvée" à condition d'être rationalisée et que sa productivité soit accrue afin de pouvoir concurrencer l'agriculture mondiale et plus particulièrement l'agriculture nord-américaine. Ceci suppose non seulement des changements au plan des techniques mais aussi au plan des conduites et de l'organisation sociale : intégration du primaire et du secondaire, contrôle de production en termes de quantité, accroissement constant de la productivité par acre aussi bien que par homme. Par suite du retard de la prise de conscience de la nécessité de ces transformations radicales par la classe agricole, le passage de l'agriculture traditionnelle à l'agriculture moderne s'est opéré surtout sous l'impulsion des compagnies capitalistes par la formule de l'intégration verticale. (Il va sans dire que c'est surtout du profit de ces dernières que les changements se font).

---

<sup>1</sup> Une analyse des systèmes coopératifs québécois à partir de cette hypothèse serait des plus fructueuses pour guider la réorientation nécessaire du mouvement coopératif.

- 4) Si la classe agricole veut reprendre son devenir en main, il lui faut inventer des solutions d'avant-garde et non des solutions qui tendraient à revenir aux conditions intérieures sans quoi, malgré des gains à court terme, la prolétarianisation (ou la disparition) de la classe agricole serait pratiquement inévitable, même à moyen terme (10-15 ans).
- 5) Dans ce contexte, l'intégration de la ferme et de la forêt (privée ou communautaire) n'est une solution viable que dans des cas très précis et (malheureusement!) assez peu nombreux. Elle ne saurait constituer une politique d'ensemble même dans les régions marginales.
- 6) Comme l'agriculture, l'exploitation de la forêt est de plus en plus soumise à des exigences d'efficacité maximum étant donné la situation des marchés nord-américains et mondiaux. De plus, la forêt canadienne est dans une situation défavorable par suite de découvertes technologiques qui permettent l'utilisation, pour la pâte à papier, d'espèces tropicales à croissance rapide.
- 7) L'exploitation forestière sera donc de plus en plus soumise à un processus de mécanisation qui, elle, entraîne une diminution radicale de la main-d'œuvre. Ceci implique la nécessité d'utiliser de façon optimum tous les facteurs de production et celle d'une gestion plus rationnelle.
- 8) Par ailleurs, l'industrie forestière profite déjà d'un réservoir trop considérable de main-d'œuvre. Celle-ci est de plus en plus indépendante de l'agriculture et souhaite avant tout un revenu stable et un emploi permanent. Comme l'industrie forestière ne lui garantit pas ce revenu stable, le réservoir de main-d'œuvre cherche de plus en plus à stabiliser son revenu par l'assistance sociale. En fait il semble que l'industrie forestière est maintenant complémentaire de l'assistance sociale plutôt que de l'agriculture 1
- 9) D'autre part, le travailleur forestier et sa famille partagent entièrement les normes de consommation du milieu urbain et adoptent de plus en plus l'ensemble des valeurs urbaines, (On peut regretter la disparition des valeurs rurales, mais on ne peut nier le fait brutal que le travailleur forestier est un urbain qui vit en milieu rural). Il cherche donc à émigrer "au bord" c'est-à-dire vers les centres urbains. Il ne s'agit pas d'une migration vers la "grande ville" mais vers les centres urbains régionaux.
- 10) Intégrer la forêt à l'économie régionale veut dire en termes réalistes A) prolonger les opérations afin de donner un emploi et un revenu stable à une main-d'œuvre moins nombreuse mais plus spécialisée ; B) intégrer

les opérations à des centres urbains ou semi-urbains régionaux (ce qui suppose une planification de l'aménagement forestier).

11) Intégrer la forêt à l'économie régionale va exiger un contrôle plus considérable de la part de l'État ; cela peut même aller jusqu'à supposer la constitution d'une régie d'État qui se chargerait de l'exploitation forestière. C'est véritablement à ce niveau qu'une politique cohérente a à être définie.

G. F.

Fin de l'article